

Le Micro-Credit

Auteur: Michel LELART

Directeur de recherche émérite au CNRS
Laboratoire d'Economie d'Orléans



INTRODUCTION

Le micro-crédit semble maintenant bien connu et il est facile de comprendre pourquoi. Un sommet du micro-crédit a été organisé à Washington en 1997 par une ONG internationale chargée de lutter contre la faim et la pauvreté (RESULTS). D'autres « sommets » ont suivi. L'ONU a décidé de faire de 2005 l'année du micro-crédit. L'année suivante le Président Chirac a organisé à Paris une Conférence internationale sur le micro-crédit à laquelle Muhammad Yunus a participé. Tout le monde connaît maintenant ce professeur d'économie bengladais qui, devant les conditions auxquelles des femmes de son village empruntaient chaque matin, a décidé de leur prêter lui-même un peu d'argent pour qu'elles n'aient plus besoin des usuriers et qu'elles puissent profiter pleinement de leur travail. Cela s'est passé en 1972. Quelques années plus tard une banque est créée : c'est la Grameen Bank qui a maintenant 7 millions de clients au Bangladesh et qui est copiée dans une soixantaine de pays. L'histoire du micro-crédit semble facile. La réalité est plus complexe, au point qu'il n'est pas aisé de le définir d'une façon précise, comme de savoir s'il crée vraiment de la richesse ou si, au contraire, il ne favorise pas l'endettement.

QU'EST-CE QUE LE MICRO-CREDIT ?

Le micro-crédit est – naturellement – un crédit d'un faible, voire très faible, montant, accordé à des personnes qui disposent d'un revenu très modeste et qui n'ont guère de garanties à offrir, si ce n'est parfois de se constituer en petits groupes au sein desquels chacun accepte d'être solidaire. Cela ne dit pas jusqu'à quel montant on peut parler d'un « micro-crédit ». La Banque mondiale retient une limite correspondant à 30% du PNB par habitant du pays concerné, ce qui devrait faire 150 dollars à Madagascar, 400 au Cameroun et 1.300 en Tunisie... Ces crédits sont accordés par des institutions spécialisées telles que l'ADIE en France ; ce peut être aussi, en particulier en Afrique, des coopératives comme le Crédit Mutuel ou le mouvement Desjardins qui, lorsqu'ils ont été créés, prêtaient à leurs sociétaires de très petites sommes ; ce peut être aussi des banques de petites entreprises ou des programmes d'appui soutenus par des ONG. La diversité de ces institutions est telle qu'il n'est pas toujours facile de dresser un bilan de ces opérations. Le micro-crédit n'est pas un crédit comme un autre, il est le plus souvent accompagné. En même temps qu'il retient un peu d'argent, l'emprunteur bénéficie de conseils qui vont l'aider à utiliser le mieux possible l'argent emprunté : comment tenir une comptabilité, calculer un prix de revient, respecter une réglementation, faire telle ou telle démarche, choisir un projet parmi d'autres... Ce micro-crédit s'accompagne aussi, normalement, d'autres services, financiers ceux-là. C'est l'épargne qui est complémentaire du crédit puisqu'elle permet d'emprunter moins ; c'est l'assurance qui permet de réduire les risques et apporte une certaine sécurité ; c'est enfin le transfert d'argent, devenu si important pour des populations qui n'ont pas de comptes bancaires. C'est l'ensemble de tous ces services qui caractérisent la microfinance. Les deux concepts sont souvent confondus. Nous allons continuer de parler du micro-crédit. Nous pourrions dire à peu près la même chose de la microfinance.

LE MICRO-CREDIT CREE-T-IL DE LA RICHESSE ?

Il devrait en créer lorsque l'emprunteur l'a demandé pour développer une activité « génératrice de revenus », voire en entreprendre une nouvelle. C'est le plus souvent un agent du secteur informel qui espère de cette façon gagner plus d'argent et améliorer son niveau de vie et le bien-être de sa famille. Et il

arrive qu'il réussisse. Qui n'a pas entendu parler de ces *success stories* que la presse met systématiquement en valeur en racontant l'histoire d'une femme ou d'un jeune garçon qui, ayant emprunté l'équivalent de 100 ou 200 euros, a réussi à ouvrir sur le trottoir de sa maison un petit restaurant de quartier ou à monter un minuscule atelier de couture ? Les années ont passé, le restaurant et l'atelier ont grandi. En réalité le tableau n'est pas toujours aussi positif. On parle des histoires qui réussissent, on ne parle pas des autres. On sait combien de crédits les institutions ont accordé, mais on ne sait pas à quel usage ces crédits ont été utilisés. Le saurait-on qu'il ne serait pas facile d'isoler la part de ce qui est vraiment investissement. Enfin comment évaluer l'impact de cet investissement, comment mesurer l'augmentation du revenu qu'il a générée. Nous sommes dans l'informel, toute mesure est par nature imprécise.

Des enquêtes ont bien été menées, elles ont fait apparaître des résultats assez contrastés. Ces petits crédits entraînent souvent une augmentation de la production et donc du revenu, mais les résultats varient d'une institution à une autre, d'une entreprise à une autre. Ils dépendent beaucoup, par exemple, des capacités de l'emprunteur ou de l'efficacité de l'accompagnement. Il faut dire toutefois que ces crédits sont toujours à court terme, ils conviennent davantage au commerce ou à l'artisanat, voire à la production agricole. Et bien d'autres conditions doivent être remplies, au niveau micro mais aussi macro-économique, pour que cet investissement soit rentable. Malgré le grand nombre d'études d'impact, comme on les appelle, un bilan précis de l'efficacité économique du micro-crédit reste toujours à faire.

LE MICRO-CREDIT FAVORISE-T-IL L'ENDETTEMENT ?

Tout crédit doit être remboursé. Lorsqu'il l'est à l'échéance, avec l'intérêt prévu, la dette ne s'accumule pas. Il en est de même quand il s'agit de micro-crédit, d'autant plus que les montants sont faibles et que le taux d'intérêt est parfois subventionné. Cet intérêt qui s'ajoute peut donc ne pas être très important. De plus l'argent du micro-crédit est de l'argent « chaud » que, contrairement à l'argent « froid », les débiteurs remboursent à la date prévue. Enfin, on a souvent constaté que les pauvres remboursaient mieux que les riches parce que, n'ayant aucune garantie à offrir, ils tiennent à honorer leur parole. C'est pourquoi bien des institutions n'ont pas d'impayés, ou, si elles en ont, ils ne sont pas excessifs.

En fait, il n'en est pas toujours ainsi. Les taux sont généralement élevés car la gestion des crédits est d'autant plus onéreuse que les sommes prêtées sont modestes : que coûtent la gestion de 100 crédits de 300 euros et celle d'un seul crédit de 30.000 ? De plus, les institutions sont rarement subventionnées, elles ne peuvent équilibrer leurs comptes et attendre puis conserver l'autonomie financière qu'en augmentant le taux de leurs crédits. Même si ces taux restent inférieurs à ceux pratiqués par les usurers, ils peuvent devenir excessifs. Il s'ensuit alors un défaut de remboursement qui peut se renouveler. La dette s'accumule et la situation de l'emprunteur risque de se dégrader rapidement, surtout s'il rembourse une institution en empruntant à une autre... Cet endettement a pris de nouvelles proportions récemment du fait que certaines institutions privilégient la rentabilité financière au détriment du service aux plus pauvres. C'est ce qu'on appelle la commercialisation de la microfinance qui a concerné surtout quelques institutions indiennes (SKS dans l'Etat d'Andhra Pradesh) et mexicaines (Compartamos). Cela s'est fait par une forte augmentation de leurs clients, en même temps que par des comportements abusifs de leurs agents de crédit. La conséquence a été tout à la fois une énorme progression de leurs opérations (70% par an pour SKS !) et l'endettement croissant d'un nombre grandissant de leurs clients qui se sont trouvés incapables de rembourser leur dette. Certains se seraient suicidés. En définitive, le micro-crédit favorise parfois l'endettement et il ne crée pas toujours de la richesse. Ces deux conséquences se complètent : c'est parce que l'argent emprunté n'est pas bien employé ou parce qu'il est mal investi que l'emprunteur ne peut pas payer l'intérêt, ni surtout rembourser. Ce peut être de sa faute, incompetence ou mauvaise foi, ce peut être l'institution qui oublie sa vocation et cherche d'abord de bons résultats. On trouve de tout dans la microfinance. Et c'est la raison pour laquelle certains mettent l'accent sur les dérives de la microfinance, d'autres défendent sa contribution à la réduction de la pauvreté et, au-delà, au développement. La controverse actuelle entre J.M. Servet et I. Guérin d'une part, et A. Banerjee et E. Duflo d'autre part, est révélatrice de la diversité des analyses. Les emprunteurs vont prospérer, d'autres vont se ruiner ; certaines institutions vont se développer, d'autres vont faire faillite. La réalité de la microfinance – et donc du micro-crédit – n'est certes pas insaisissable, elle n'est pas pour autant facile à saisir.

REFERENCES

BANERJEE A et DUFLO E., *Repenser la pauvreté*, Seuil, 2012.

BOYE S., HADJENBERG J. et POURSAT C., *Le guide de la microfinance : micro-crédit et épargne pour le développement*, Editions d'Organisation, 2^{ème} édition, 2009.

DUFLO E., *La politique de l'autonomie*, volume 2 : Lutter contre la pauvreté, Seuil, 2010.

GUERIN I., *La microfinance et ses dérives – Emanciper, discipliner ou exploiter ?*, Démopolis, 2015.

SERVET J.M., *La vraie révolution du micro-crédit*, O. Jacob, 2015.

Techniques Financières et Développement, La crise de la microfinance – Tour d'horizon, n°106, mars 2012.

Les opinions et les recommandations contenues dans la présente Thematic Brief n'engagent que l'auteur (les auteurs) et ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.